

dinaire, ni par la nature, ni par des grâces qui soient dûes à leur prétendue religion (1). »

Voici une anecdote sur le P. Cotton :

« Un paysan ayant affaire d'argent pour acheter un fonds qui l'accommodait, et n'en ayant pas assez, vint à Lyon à un banquier logé à la Juifverie, pour lui demander cent écus, dont il payerait le profit. Le banquier lui promet, reçut sa promesse, et lui faisant compte, il entendit le dernier coup du sermon sonnante en l'église de St-Paul, où prêchait le P. Cotton; il ramasse cet argent et le remet dans sa caisse : « Allons, dit-il au paysan, à la prédication; nous « ferons notre affaire après. » Le P. Cotton se trouva prêcher de l'usure, sur laquelle prêchant avec force, comme il était éloquent, le paysan qui l'écoutait, conçut avec tristesse que son créancier ne lui tiendrait parole; néanmoins, le sermon étant fini, le banquier sort, et trouvant le paysan : « Allons, « lui dit-il, achevons nos affaires, » lui fait son compte, lui « tire sa promesse; « Adieu, mon ami. »—Ma foi, Monsieur, « dit le paysan, je croyais bien que vous ne me prêteriez « pas cet argent ici. — Pourquoi? — Parce que ce Monsieur « le Prédicateur a prêché trop puissamment contre l'usure. « — Mon ami, dit le banquier, le P. Cotton a parlé selon sa « profession, et moi j'agis selon la mienne; ma marchandise « est de l'argent; c'est de quoi je négocie; je la débite et y « cherche mon profit, comme un marchand quincailleur de « la rue Mercière profite en sa mercerie (2). »

VIII. *Le Prince instruit en la philosophie en françois*; Lyon, Pierre Guillimin, 1671, in-folio. L'auteur donne à son livre le titre de *Prince instruit*, « parce que les Français, dit-il, dans sa dédicace au roi, recherchant avec empressement de voir leurs princes et de lire les écrits qui en parlent, j'ai cru qu'ils verraient celui-ci que je présente à Votre Majesté, et

(1) Pag. 54.

(2) Pag. 41.